



DEFI PHOTOGRAPHIQUE SUR LE THEME « LA PAIX »

Ce défi photographique s'inscrit dans le cadre des animations « Paix » proposées en septembre 2022 par Les Amis du Prolé. Il est ouvert à tous les photographes, qu'ils soient photographes d'un jour, amateurs, avertis ou professionnels, utilisateurs de simples smartphones ou d'appareils photos professionnels.

REGLEMENT

L'interprétation du thème « la Paix » est totalement libre.

Chaque photographe participant ne pourra proposer qu'une seule photo.

Cette dernière devra obligatoirement avoir été prise entre le 4 juillet 2022 et le 18 septembre 2022.

Les photos devront être envoyées par mail à l'adresse suivante : oi30.nimes@gmail.com. Date limite : dimanche 18 septembre à 20h.

Le fichier numérique de la photo :

- devra être nommé de la manière suivante : paix-prénom et nom de l'auteur,
- **dans la mesure du possible**, la plus grande longueur de la photo sera de 1920 pixels et la définition de 300 DPI.

A partir du 19 septembre, toutes les photos remplissant les conditions du cahier des charges, seront publiées sur le site Internet d'Objectif Image 30 Nîmes <https://www.objectifimage30-nimes.fr/>. Sur ce même site Internet un lien permettra d'accéder au vote.

Entre le 19 septembre et le 25 septembre 20h, toute personne sans restriction, pourra visualiser les photos et attribuer ses coups de cœur (1 à 3) à celle(s) qui selon lui/elle illustre(nt) le mieux et de la plus belle manière le thème du défi, c'est-à-dire « La Paix ».

Chaque participant au vote ;

- devra indiquer son nom et son prénom,
- n'aura pas connaissance du vote des autres personnes votants,
- ne pourra pas attribuer un coup de cœur à sa photo s'il/elle en a présenté une,
- pourra attribuer entre 1 et 3 coups de cœur.

Les photographes qui participeront à ce défi en envoyant une photo, acceptent de fait le présent règlement.

PHOTOS PRIMEES

Au soir du 25 septembre, la comptabilisation des votes permettra de connaître les 3 photos qui auront reçues le plus de coup de cœur.

En cas d'égalité, des représentants d'Objectif Image 30 Nîmes et des Amis du Prolé, procéderont à la sélection finale.

Ces dernières, feront l'objet d'un tirage grand format pris en charge par l'association « Les Amis du Prolé » qui en deviendra propriétaire. Elles seront exposées au Prolé à partir du 30 septembre 2022.